

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Contact

Pascale CHAMPAGNE
Tél. : 02 41 73 59 44
pascale.champagne@univ-angers.fr

Responsable de la formation

Pr Alain FURBER
Service de Cardiologie
CHU Angers
4 rue Larrey
49933 ANGERS Cedex 9
Tél : 02 41 35 51 47

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



**DIU organisé à l'échelle
nationale**

IMAGERIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE

OPTION IMAGERIE

CARDIO-VASCULAIRE EN COUPES

— Présentation

La tomodensitométrie (TDM) ou scanner à rayons X et l'imagerie par résonance magnétique (IRM) ont vu ces dernières années leur champ d'application très élargi à l'investigation diagnostique cardio-vasculaire. L'appareillage de cette imagerie en coupe bénéficie de progrès technologiques extrêmement rapides. Ces avancées vont modifier profondément la prise en charge diagnostique et, par conséquent les choix thérapeutiques, de nombres affections cardio-vasculaires.

— Objectifs

- Connaissance des principes techniques des modalités de l'imagerie en coupe, de leurs indications et de leurs principaux résultats qualitatifs et quantitatifs dans les pathologies cardio-vasculaires.
- Formation pratique approfondie

— Public visé

- Les médecins français titulaires d'un diplôme de docteur en médecine et d'un DES, CES ou son équivalent en radiologie et imagerie médicale, cardiologie et maladies vasculaires, biophysique/médecine nucléaire, chirurgie vasculaire/médecine vasculaire, chirurgie thoracique et cardio-vasculaire. Les internes de ces spécialités inscrits au dernier semestre de leur formation.
- Les médecins étrangers titulaires d'un diplôme de docteur en médecine et d'un diplôme d'étude spécialisée dans les disciplines cités ci-dessus leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine ou régulièrement inscrits en France à une AFS dans les mêmes disciplines.

Conditions d'accès à la formation :

L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur et le Codirecteur d'enseignement après présentation, puis acceptation par le conseil pédagogique d'une demande motivée, effectuée par le candidat dans laquelle il atteste qu'il remplit les conditions d'inscription



**FACULTÉ
DE SANTÉ**
UNIVERSITÉ D'ANGERS



Mise à jour | novembre 2018 | Impression service reprographie UA

16 boulevard Daviers | 49100 Angers
Tél. 02 41 22 66 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

100 heures regroupées en séminaires obligatoires et répartis en unités de valeurs

- **UV1** : Bases techniques en imagerie cardiaque et vasculaire
- **UV2** : Bases physiopathologiques et cliniques en pathologie cardiovasculaire
- **UV3** : IRM et TDM du cœur Ischémique
- **UV4** : TDM et IRM en pathologies cardiaques non ischémiques

Les cardiologues et les chirurgiens cardiaques et vasculaires suivront obligatoirement l'enseignement à l'UV1 et les radiologues et médecins nucléaires celui de l'UV2. Les UV 3 et 4 sont obligatoires pour tous les inscrits. Les UV peuvent être validées pendant l'une ou l'autre année universitaire d'inscription.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Délivré sur les lieux du stage et sanctionné par la validation d'un carnet de stage.

- Le carnet de stage est nominatif. Pour chaque examen complet interprété (de manière indépendante ou participation) par le stagiaire doivent figurer la date, la pathologie examinée et la validation par le maître de stage du laboratoire habilité.
- Le stage pratique est sanctionné par la validation de 80 examens de scanner et de 80 examens d'IRM exigée au terme des 2 années du diplôme.
- La validation du carnet de stage peut être complétée sur des lieux de stage différents pour lesquels l'habilitation a été accordée par le conseil pédagogique.

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 100 heures d'enseignement théorique réparties sur deux années universitaires
- Calendrier : 4 modules de 2 ou 3 jours de décembre à mai
- Lieux de la formation : Angers, Lyon, Nantes, Paris, Poitiers
- Validation : épreuve écrite de 2 heures contrôlant les connaissances théoriques (questions rédactionnelles, cas cliniques et QCM), contrôle d'assiduité aux enseignements, épreuve pratique sous la forme de la validation du carnet de stage, rédaction d'un mémoire (format numérique sur CD si cas cliniques ou revue iconographique, format papier si article soumis). Une seule session d'examen est organisée chaque année. En cas de non-validation du carnet de stage, l'étudiant a la possibilité de se réinscrire pour compléter le nombre minimum d'actes sur son carnet de stage s'il a obtenu les notes suffisantes aux épreuves. En cas d'échec à l'épreuve écrite, un redoublement est autorisé.

Modalités pratiques :

- Candidature : adresser une lettre de motivation et CV au responsable de la formation avant le 1^{er} septembre
- Sélection des dossiers : L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur et le Codirecteur d'enseignement après présentation, puis acceptation par le conseil pédagogique d'une demande motivée, effectuée par le candidat dans laquelle il atteste qu'il remplit les conditions d'inscription.
- Nombre d'inscrits : 20 maximum
- Début de la formation : décembre
- Coût de la formation par année : formation initiale 400 euros, formation continue individuelle 800 euros, formation continue financée 900 euros (+ droits universitaires)

Visitez notre site

